



**HAL**  
open science

## Licence professionnelle Manager de projets PME-PMI : direction, création, reprise

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Manager de projets PME-PMI : direction, création, reprise. 2016, Université de Bourgogne. hceres-02039142

**HAL Id: hceres-02039142**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039142>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Manager de projets PME/PMI : direction, création, reprise

- Université de Bourgogne - UB

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Formations technologiques, ingénierie, management

Établissement déposant : Université de Bourgogne - UB

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) *Management des organisations* spécialité *Manager de projets PME/PMI : direction, création, reprise* est une formation généraliste en gestion visant principalement à faire en sorte qu'un créateur ou repreneur d'entreprise maîtrise les compétences nécessaires pour être en mesure de monter son projet et par la suite de gérer son entreprise. La formation peut également conduire aux métiers du conseil et de l'accompagnement de la création ou reprise d'entreprise. Elle est ouverte en formation initiale et en formation continue, mais pas en contrat de professionnalisation ni en contrat d'apprentissage, ce qui est cohérent pour un diplôme tourné vers la création et la reprise d'entreprise.

La licence professionnelle est portée par l'IUT de Dijon - Auxerre, l'IAE (Institut d'administration des entreprises) de Dijon étant mentionné comme composante associée. Nulle part il n'est fait état de la forme prise par cette association, que ce soit en termes de pilotage de la formation ou de modules d'enseignements (si ce n'est la présence au sein de l'équipe pédagogique d'un enseignant-chercheur en poste à l'IAE qui assure un cours de 24 heures).

La formation ouverte en 2006 a été mise en veille à l'issue de l'année universitaire 2012-2013. Les raisons n'en sont pas précisées. Sa réouverture a été envisagée pour la rentrée 2015.

## Synthèse de l'évaluation

La licence professionnelle *Manager de projets PME/PMI : direction, création, reprise* propose globalement un contenu et une équipe pédagogique en adéquation avec les objectifs visés. Les nombreuses candidatures attestent de l'attractivité de cette formation. Elle bénéficie de liens avec les organismes locaux dont l'activité est liée à l'accompagnement des créateurs ou repreneurs d'entreprise (comme la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Or, la Chambre des métiers et de l'artisanat, la Boutique de gestion des entreprises), ce qui renforce sa légitimité dans un contexte où elle n'est pas confrontée à la concurrence d'autres formations de niveau licence professionnelle sur ce domaine de la création et de la reprise d'entreprise. On retrouve cette implication dans l'équipe pédagogique présentant ainsi un équilibre pertinent entre enseignants-chercheurs et socioprofessionnels, bien qu'il serait souhaitable de la renforcer en créateurs ou repreneurs d'entreprise.

Le dossier comporte un certain nombre de lacunes (profils des étudiants, suivi de l'acquisition de compétences, modalités d'autoévaluation de la formation, qualification des emplois occupés par les diplômés....), conduisant néanmoins à s'interroger sur la pertinence de la formation au-delà de la première impression qui peut être positive du fait du lien avec les acteurs locaux et de l'équilibre entre les apports théoriques et pratiques. Par exemple, l'unité d'enseignement relative à la création/reprise d'entreprise annoncée dans le texte n'apparaît pas le tableau fourni en annexe, alors même que le projet tutoré collectif porte bien sur la création ou reprise fictive d'une entreprise.

Le caractère imprécis et parcellaire du dossier rend difficile l'évaluation fine de la formation sur un certain nombre d'aspects. Il apparaît clairement que la formation est trop fortement dépendante d'une seule personne, assumant toutes les missions et expliquant peut être le manque de suivi des diplômés. La question de la raison pour laquelle la formation a été mise en veille se pose tout particulièrement et la réponse à cette question pourrait éclairer les interrogations quant aux points de faiblesse notés.

### Points forts

- Formation bénéficiant de liens avec les organismes locaux et entreprises en rapport avec la création et la transmission d'entreprise.
- Equilibre de l'équipe de formation avec une présence significative d'enseignants-chercheurs et une présence forte de professionnels compétents sur la création et la transmission d'entreprises.
- Forte attractivité de la formation au regard du nombre de candidatures.
- Présence d'un projet tuteuré centré sur un travail collectif de création ou reprise d'entreprise mettant les étudiants en situation réelle.

### Points faibles

- Dossier très succinct manquant d'informations sur des points pourtant importants (profils disciplinaire des candidats et des étudiants inscrits) et n'apportant pas d'informations sur d'autres points (suivi de l'acquisition des compétences par exemple). Par ailleurs l'unité d'enseignement relative à la création et à la transmission qui est évoquée dans le dossier n'apparaît pas dans le tableau des unités d'enseignement et conduit donc à s'interroger sur le contenu de la formation.
- Absence d'informations quant aux raisons de la mise en sommeil de la formation à l'issue de l'année universitaire 2012/2013.
- Faiblesse du suivi des diplômés.
- Rôle central du responsable de la formation dans le pilotage, mais également dans la gestion des projets tuteurés, le suivi des diplômés, etc., ce qui rend la formation très dépendante d'une seule personne et sa gestion peu collégiale (absence notamment d'un réel conseil de perfectionnement).

### Recommandations

- En cas de réouverture, la formation gagnerait à bénéficier d'une grande structuration de son mode de fonctionnement, de manière à ce qu'il soit moins dépendant des personnes et plus standardisé (clarté des procédures de sélection, existence d'un comité de perfectionnement, etc.).
- Une réflexion pourrait être menée quant au contenu du projet tuteuré. Le travail de groupe sur une simulation de création ou de reprise existant en l'état est très pertinent quant à son contenu et son déroulement, mais peut se trouver en redondance forte avec les projets réels de création et de reprise de certains étudiants, lesquels leur tiennent lieu de stage.
- L'équipe pédagogique pourrait être enrichie par une présence plus forte de créateurs ou de repreneurs d'entreprise, pas nécessairement directement dans les enseignements, mais sous la forme de conférences ou de séminaires par exemple. Ceci offrirait la possibilité aux étudiants de mieux comprendre quelles ont été les opportunités que les créateurs ont pu saisir, quelles ont été les difficultés auxquelles ils ont été confrontés et comment ils sont parvenus, ou non, à les surmonter.

## Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>L'architecture de la formation contribue à une formation généraliste en gestion correspondant aux besoins d'un créateur/repreneur d'entreprise, et ce autour de trois pôles principaux : la comptabilité et la finance, la stratégie et le marketing, le droit. A ceci s'ajoutent des enseignements transverses en communication. En ce sens les matières sont nombreuses et adaptées à des responsabilités de direction d'entreprise qui nécessitent une solide formation pluridisciplinaire.</p> <p>Le dossier fait état d'une unité d'enseignement spécifique à la création/reprise d'entreprise qui ne se trouve pas dans le tableau récapitulatif des unités d'enseignements. Il n'est par conséquent pas possible de savoir si les étudiants bénéficient d'enseignements spécifiquement centrés sur les processus de création et de reprise d'entreprise, alors même que ces thématiques sont au cœur de la formation.</p>
---	---

<p>Environnement de la formation</p>	<p>Les seules formations sur des thématiques similaires et géographiquement proches sont un diplôme d'université « entrepreneuriat » à l'IAE de Besançon et un parcours entrepreneuriat du master <i>Administration des entreprises</i> du même IAE de Besançon.</p> <p>La formation bénéficie des relations avec la chambre de commerce et d'industrie de Dijon et la Chambre des métiers et de l'artisanat qui interviennent dans les enseignements et les projets tuteurés, de même qu'avec un certain nombre d'organismes directement concernés par la création d'entreprise.</p> <p>Les liens avec l'IAE de Dijon qui apparaît comme une composante associée au diplôme ne sont quant à eux pas explicités dans le dossier.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Avant sa mise en veille, la licence professionnelle était pilotée par un maître de conférences en sciences de gestion, qui assurait les missions classiques d'un responsable de diplôme de licence professionnelle. Si la formation est réactivée, elle sera de la même manière pilotée par un maître de conférences en sciences de gestion.</p> <p>La composition de l'équipe pédagogique paraît équilibrée avec 23 % du volume global des enseignements assurés par des enseignant-chercheurs et 65 % assurés par des intervenants professionnels. Pour de nombreux intervenants professionnels, les fonctions assurées sont en lien direct avec l'accompagnement à la création ou la reprise d'entreprise, dans des structures publiques ou privées (Chambre de commerce et d'industrie, Chambre des métiers et de l'artisanat, sécurité sociale, banques, boutique de gestion des entreprises, etc.). La présence de créateurs ou de repreneurs est marginale (un seul intervenant), limitant la transmission d'expérience réellement vécue par des personnes en situation de création ou reprise.</p> <p>Le dossier fait une nouvelle fois preuve de faiblesses, compte tenu de l'absence d'informations quant à la profession d'un certain nombre d'intervenants professionnels et à leur situation professionnelle (salarié, profession libérale, etc.). Ceci conduit à ne pas pouvoir apprécier pleinement l'adéquation de l'équipe pédagogique à la formation.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs sont stables aux alentours de 25 étudiants jusqu'à la mise en veille de la formation à l'issue de l'année universitaire 2012-2013. Le flux de candidature est assez important (environ 160), ce qui marque l'intérêt des étudiants pour cette formation. Les profils des étudiants recrutés sont diversifiés en termes de diplôme (BTS, DUT), mais aucune information n'est disponible quant à l'origine disciplinaire de ces étudiants, alors que le diplôme est a priori principalement destiné à des étudiants ayant peu ou pas de connaissances en gestion (puisque le diplôme est généraliste). L'adéquation du recrutement aux finalités du diplôme est par conséquent difficile à évaluer.</p> <p>L'appréciation de la réussite au diplôme est impossible à réaliser compte tenu de l'absence d'information.</p> <p>Près de 30 % des diplômés poursuivent leurs études, principalement au sein de l'établissement. Ces poursuites, nombreuses, peuvent se comprendre dans un contexte économique difficile, mais sont en contradiction avec la finalité de la formation de création ou reprise d'entreprise.</p> <p>Il n'est pas possible de savoir quelles sont les créations ou reprises au cours des années qui suivent l'obtention du diplôme. Les informations disponibles sont trop parcellaires pour apprécier l'adéquation du niveau et du contenu des emplois aux objectifs de la formation.</p>
<p>Place de la recherche</p>	<p>Les liens avec la recherche sont limités comme c'est classiquement le cas des licences professionnelles dans le domaine de la gestion. Les enseignants-chercheurs sont néanmoins présents de manière significative (près d'un quart du volume horaire de la formation) et le responsable de la formation effectue une partie de ses recherches sur le thème de l'entrepreneuriat, complétant en cela les apports des intervenants professionnels par des approches plus réflexives.</p>
	<p>La formation entretient des liens avec de nombreux acteurs locaux du domaine de la création et de la reprise d'entreprises, certain intervenant en étant d'ailleurs issus.</p>

Place de la professionnalisation	<p>La formation est ouverte en formation initiale et en formation continue, mais pas en contrat de professionnalisation ni d'apprentissage, ce qui est cohérent avec un diplôme tourné vers la création et la reprise d'entreprise.</p> <p>La fiche RNCP est claire quant aux objectifs de la formation et aux compétences visées.</p>
Place des projets et stages	<p>Le projet tuteuré porte sur une situation concrète de création ou de reprise d'entreprise, conduisant ainsi les groupes d'étudiants à monter de toute pièce un projet et à entrer en contact avec les parties prenantes à ce projet (banques, fournisseurs, etc.). Les étudiants travaillent dessus une demi-journée par semaine tout au long de l'année, permettant ainsi le suivi par le responsable de la formation. L'évaluation finale est faite par un jury de professionnels. Ces projets tuteurés sont donc en grande adéquation avec les finalités de la formation. Une interrogation demeure néanmoins sur le caractère redondant de cette forme de projet avec des projets de création qui pourraient être menés en parallèle par certains étudiants.</p> <p>A ce titre, des situations réelles de création d'entreprise peuvent tenir lieu de stage. Les autres stages sont réalisés en entreprise et se trouvent donc plus éloignés des finalités du diplôme.</p>
Place de l'international	<p>Au-delà de l'enseignement de l'anglais, l'international a peu d'importance dans cette formation qui porte sur la création et la reprise d'entreprises, lesquelles dépendent a priori fortement du contexte économique et réglementaire national.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>La sélection se fait principalement sur la base du dossier des candidats, lequel doit mettre en évidence un intérêt fort pour la création ou la reprise d'entreprise.</p> <p>Un entretien peut avoir lieu en complément dans certaines situations : pour les candidats au titre de la formation professionnelle et pour les candidatures considérées comme litigieuses, sans qu'il ne soit fait mention de ce que recouvre cette situation.</p> <p>En termes de dispositifs d'aide à la réussite et compte tenu de la diversité possible des profils recrutés, une unité d'enseignement est consacrée à des remises à niveau dans les domaines de la comptabilité et du droit.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Comme indiqué précédemment, la formation est ouverte à la formation continue, mais pas aux contrats de professionnalisation ni d'apprentissage, ce qui est cohérent avec un diplôme tourné vers la création et la reprise d'entreprise.</p> <p>Les validations d'acquis de l'expérience existent, mais restent marginales (trois en 2012-13), ce qui là encore est cohérent au regard des finalités de la formation.</p> <p>Concernant l'usage du numérique, un enseignement est dédié à la création de sites internet, qui constitue un vecteur de communication important pour les entreprises. Aucune autre information n'est disponible en ce qui concerne les outils numériques dont disposent les étudiants.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Les informations contenues dans le dossier sont succinctes, en ce qui concerne l'évaluation des étudiants. Le contrôle continu s'applique sur l'ensemble des matières.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>La rubrique concernant l'acquisition des compétences n'est pas renseignée. Le supplément au diplôme est clairement présenté.</p>
Suivi des diplômés	<p>Le responsable de diplôme réalise une enquête de manière systématique un an après l'obtention du diplôme. Aucune autre information n'est mentionnée et l'utilisation qui est faite du suivi.</p> <p>Les informations disponibles sont succinctes, et concernent uniquement deux années pour l'enquête nationale et une année pour l'enquête interne, alors que cette dernière est réalisée tous les ans. La mise en veille de la formation à l'issue de l'année universitaire 2012-2013 laissait la possibilité de fournir des informations relatives à la dernière promotion.</p>

<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Il n'est pas fait mention de l'existence d'un conseil de perfectionnement.</p> <p>L'équipe pédagogique se réunit suite au jury final pour faire un bilan de l'année et envisager les évolutions possibles quant au contenu de la formation. Le responsable du diplôme réalise par ailleurs une réunion qualité avec les étudiants deux fois par an.</p> <p>Le suivi de la formation est donc régulier, mais il n'est pas précisément défini et repose exclusivement sur le porteur de la formation.</p>
---	--



# Observations de l'établissement

Le Président

à

Monsieur Jean-Marc GEIB  
HCERES  
Directeur du Département des formations  
20 rue Vivienne  
75002 Paris

*Dossier suivi par Aline FULON  
Chef du service Réglementation et gestion  
de l'offre de formation  
mail : aline.fulon@u-bourgogne.fr*

Dijon, le 5 juillet 2016

Objet : Evaluation HCERES

Monsieur le Directeur,

La direction de l'université de Bourgogne tient à remercier le comité d'experts de l'HCERES pour la pertinence des remarques qui figurent dans les rapports de synthèse des formations de Licence, Licence Professionnelle, Master, Grade de Licence et Grade de Master.

Je vous confirme que les équipes pédagogiques ont été destinataires de ces rapports et ont pu, le cas échéant, formuler des observations.

Celles-ci ont été déposées au fur et à mesure de leur réception sur l'application de gestion électronique de documents (GED) de l'HCERES. Dans les autres cas, je vous informe que l'université de Bourgogne n'a pas d'observation à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Alain BONNIN

